

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier Comité de Pilotage de la Chaire partenariale Patrimoine Arômes, Parfums et Cosmétiques en Pays de Grasse

Grasse, le 16 juillet 2026

Le **Département des Alpes-Maritimes**, la **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse**, le **Groupe Robertet**, **Université Côte d'Azur** et la **Fondation Université Côte d'Azur**, membres fondateurs, ont réuni ce jour le premier Comité de Pilotage de la Chaire partenariale « Patrimoine Arômes, Parfums et Cosmétiques en Pays de Grasse », marquant le lancement opérationnel de cette initiative collective dédiée à l'avenir de la filière.

Lancée le 3 juillet 2025 à l'occasion de la Grasse Perfume Week et dirigée par le Professeur Xavier Fernandez, enseignant-chercheur à Université Côte d'Azur, la Chaire a pour ambition de fédérer les acteurs de l'écosystème des arômes, parfums et cosmétiques afin de préserver, transmettre et faire rayonner un patrimoine d'excellence, dont les savoir-faire liés au parfum sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En associant recherche académique, innovation, entreprises, collectivités et acteurs du territoire, la Chaire entend répondre aux enjeux scientifiques, économiques, environnementaux et sociétaux de la filière, tout en renforçant son attractivité et son rayonnement en France comme à l'international.

Le premier Comité de Pilotage a été ouvert par **Jérôme Viaud**, Maire de Grasse, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes, représentant à ce titre **Charles Ange Ginésy**, Président du Département des Alpes-Maritimes, aux côtés de **Jeanick Brisswalter**, Président d'Université Côte d'Azur, et de **Jérôme Bruhat**, Directeur général du Groupe Robertet.

À cette occasion, les partenaires fondateurs ont réaffirmé leur volonté commune de construire une dynamique durable au service de cette filière stratégique, en s'appuyant sur l'excellence académique, l'innovation, le savoir-faire industriel et l'ancrage territorial.

Cette première réunion de gouvernance a permis de **valider les premières actions proposées, le budget ainsi que la feuille de route** de la Chaire, structurée autour de quatre axes complémentaires :

- **Recherche et innovation** : produire des connaissances et développer des solutions innovantes ;
- **Formation** : accompagner l'émergence des talents et renforcer les compétences ;
- **Filière et écosystème** : structurer, connecter et renforcer l'attractivité des acteurs ;
- **Rayonnement** : promouvoir l'excellence du territoire et accroître son influence aux niveaux national et international.

Parmi les décisions marquantes de ce premier Comité de Pilotage figure l'intégration, à l'unanimité, de six Personnalités qualifiées au sein de la gouvernance de la Chaire. Cette ouverture associe désormais le **pôle de compétitivité national Cosmetic Valley**, les **syndicats SNIAA** et **PRODAROM**, la **marque territoriale Grasse Expertise**, les **associations Fleurs d'Exception du Pays de Grasse** et **Patrimoine Vivant du Pays de Grasse**, illustrant la volonté des partenaires de rassembler l'ensemble des forces vives de la filière. Cette dynamique se traduit également par la mobilisation des premiers mécènes de la Chaire, **Givaudan** et la **Société Française des Parfumeurs**, qui accompagnent le déploiement de ses premières actions.

Cette validation ouvre désormais la voie au déploiement des premiers projets qui contribueront à accompagner les transformations de la filière, favoriser les collaborations entre recherche et entreprises et renforcer la visibilité du territoire grassois comme référence mondiale des arômes, parfums et cosmétiques.

Par cette nouvelle étape, les partenaires réaffirment leur engagement collectif en faveur d'un patrimoine vivant, innovant et durable, au service du développement économique, scientifique et culturel du Pays de Grasse.

« Le parfum est l'une des signatures les plus prestigieuses des Alpes-Maritimes. À travers cette Chaire, nous affirmons une conviction simple : les grandes filières d'excellence méritent d'être protégées, transmises et accompagnées. C'est tout le sens de l'engagement du Département aux côtés des acteurs qui font de Grasse et de notre territoire une référence mondiale. »

Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes

« Le Pays de Grasse possède un patrimoine unique au monde. Avec cette Chaire, nous faisons le choix de fédérer toutes les énergies pour transmettre ces savoir-faire, accompagner leur évolution et renforcer l'attractivité de notre territoire pour les générations futures. »

Jérôme Viaud, Maire de Grasse, Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes et Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

« Cette Chaire illustre pleinement la capacité d'Université Côte d'Azur à mettre la recherche, la formation et l'innovation au service des grands enjeux du territoire. En réunissant collectivités, entreprises et monde académique, nous construisons une dynamique durable qui contribuera au rayonnement international de cette filière d'excellence. »

Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

« Cette Chaire jette un pont entre notre patrimoine et l'innovation. En réunissant les acteurs de la filière autour d'une même ambition, elle met notre savoir-faire au service de l'avenir : développer des nouveaux usages, ouvrir des débouchés et construire ensemble les solutions de demain. »

Jérôme Bruhat, Directeur général du Groupe Robertet

« Notre premier Comité de Pilotage a donné à voir une manière de travailler : participative, ouverte, en prise directe avec les acteurs de la filière, locaux et nationaux. À Grasse, le parfum prend souvent naturellement le pas sur le reste ; aujourd'hui nous avons pu aussi inscrire pleinement les arômes et les cosmétiques à l'agenda. Cette Chaire réussira si toute la filière s'en empare. »

Xavier Fernandez, Directeur de la Chaire

Contact presse

Aurélie Di Mercurio, Directrice des opérations Fondation Université Côte d'Azur
06 14 29 73 92 - aurelie@fondation-unica.org